

Orientation en fin de 3^{ème} : le MEN demande de cesser de privilégier la voie générale et technologique ...

"Il faut réellement valoriser la voie professionnelle en considérant son égale dignité avec la voie générale et technologique", a affirmé le ministre de l'Éducation nationale devant les recteurs, début janvier 2018. Le MEN veut favoriser "une orientation de fin de 3^{ème} qui correspond au profil et aux souhaits de l'élève et qui ne privilégie pas le 'toujours plus' d'orientation vers la voie générale et technologique". L'orientation ne doit pas se faire "en fonction d'objectifs chiffrés en voie générale et technologique au niveau des académies, cela serait artificiel".

Tout le monde s'accorde pour dire que l'orientation vers la voie professionnelle est souvent subie et donc pas choisie par les élèves. Ainsi le LP souffre de l'absence de mixité sociale. MAIS n'oublions pas que la déclaration du ministre entre dans le cadre de la réforme de l'apprentissage. Le ministre est en phase avec les objectifs du gouvernement car il y a volontairement confusion entre Lycée professionnel et Voie professionnelle !

La communication n'a jamais réglé les problèmes, c'est un moyen utilisé par les politiques pour atteindre leur objectif à l'image de la méthode Sarkozy qui enchaînait les propositions et déclarations sans jamais s'arrêter pour faire le bilan de sa politique. Et les PLP se rappellent très bien de cette « rénovation » de la voie professionnelle » présentée à l'époque comme la solution pour valoriser l'EPP.

Ce n'est pas étonnant que le ministre fasse de la communication pour défendre le projet du gouvernement, par contre c'est plus inquiétant de voir le syndicat qui se dit « majoritaire » déclarer que « *Le Dgesco nous a assuré que le ministre de l'Éducation nationale a demandé à tous ses recteurs d'académie ce 09/01/2018 de cesser la surorentation dans les classes de secondes générale ou technologique et de développer l'orientation vers les lycées professionnels avec des objectifs chiffrés, ce dont le SNETAA-FO se félicite.* » Nous ne partageons pas cet optimisme ! Ce bulletin montre une fois encore où sont nos graves inquiétudes.

1) La volonté partagée par les organisations patronales, les régions et le gouvernement, c'est bien de développer davantage l'apprentissage. Et le lycée professionnel est le grand perdant. Dans l'académie de Bordeaux, 2000 jeunes ont demandé une orientation vers l'apprentissage ; une grande partie se retrouve dans nos établissements. Si l'orientation vers l'apprentissage est renforcée, ce sera évidemment des élèves en moins pour les LP.

2) La loi de janvier 2017 sur l'égalité et la citoyenneté a prévu de prolonger pour deux ans l'expérimentation du "dernier mot laissé aux parents" lors de l'orientation en fin de 3^{ème}. Un décret publié au JO du 23 avril met en place cette seconde expérimentation et un arrêté fixe la liste des établissements concernés. Le bilan de la première expérimentation n'était pourtant pas très positif !

3) Si le gouvernement « souhaite » orienter plus vers les LP, il doit augmenter les dotations horaires. RIEN de tout cela car les DGH commencent à tomber et la tendance est beaucoup plus vers la réduction des moyens dans de nombreuses académies. A suivre et de très près !

La com peut servir un certain temps...jusqu'à ce que la réalité reprenne ses droits !

La FSU et le SNUEP rendent hommage à Vincent Destrian



« La Segpa est une voie de réussite. Quel état des lieux pour les élèves et les personnels deux ans après la nouvelle circulaire » C'est le thème des États généraux organisés à l'initiative des syndicats de la FSU le 11 janvier dernier. Ce fut l'occasion pour la FSU de lancer un appel pour défendre cette structure aujourd'hui malmenée. Et aussi l'occasion pour rendre hommage à Vincent Destrian.

Au SNUEP, nous ne pouvons passer cette journée sans penser à notre camarade Vincent Destrian, que beaucoup dans cette salle ont connu. Le 10 janvier 2017, il y a 1 an, Vincent est décédé dans un stupide accident de la route après avoir participé au conseil de classe de ses élèves d'horticulture de la SEGPA de son collège de Blanquefort.

Il était un militant actif de l'ASH depuis toujours. Actif dans son établissement, dans son académie et au SNUEP-FSU national où il a été un pilier central concernant l'ASH. Il mettait un point d'honneur à visibiliser, à poser dans les débats syndicaux et publics les problématiques liées aux SEGPA et EREA.

En réunion, il nous rappelait que l'ASH ne devrait pas être traitée en fin de journée, que les enjeux pour les élèves, pour notre syndicat et pour la fédération étaient majeurs car l'ASH porte en elle des valeurs fortes comme l'égalité et la démocratisation scolaire.

Celles et ceux qui l'ont côtoyé ici savent aussi sa détermination face à l'administration : avec les camarades des autres syndicats nationaux de la FSU, il a bataillé ferme pour que les structures SEGPA soient maintenues – ce qui était loin d'être gagné en 2013. Cette victoire syndicale de notre fédération : il y a participé.

Militant syndical expérimenté, il n'était pas dupe et savait que malgré ce maintien des SEGPA et l'obtention d'une formation et d'une certification pour les PLP (avec le CAPPEI), les combats à mener restaient importants et allaient être rudes. Mais jamais il ne désarmait.

Aujourd'hui il aurait été ravi de mesurer l'implication de la FSU en organisant les états généraux des SEGPA.

Pour Vincent, pour nos élèves, pour nos métiers et pour l'ASH nous allons poursuivre ce travail et continuons les luttes pour plus de justice et d'égalité.

Sigrid Gérardin, Co-secrétaire générale du SNUEP-FSU

POURQUOI CE QUI SE PASSE EST GRAVE ?

Dire que la réforme en cours de l'apprentissage n'émeut pas grand monde, c'est un euphémisme. A part notre organisation qui en fait une de ses préoccupations majeures, c'est silence dans les rangs sauf pour ceux qui en sont les thuriféraires ou pour le MEDEF et les Régions qui se disputent le pactole. Mais du côté des politiques, surtout de Gauche, des intellectuels, des pédagogues, de la plupart des organisations syndicales, circulez, il n'y a rien à voir !

Pourtant, de quoi s'agit-il ? Ni plus ni moins que de **la privatisation accélérée du secteur éducatif en commençant par l'enseignement professionnel**. Souvenez-vous, il y a peu, Pierre Gattaz se faisait remarquer :

« Le MEDEF a violemment mis en cause l'école dans une campagne de communication volontairement polémique. Son slogan « Si l'école avait fait son travail, j'en aurais un », qui s'inscrit dans une campagne offensive pour s'approprier l'enseignement professionnel...Le slogan grossier et insultant du MEDEF en direction de l'école publique n'est en rien accidentel, mais s'insère au contraire dans une démarche idéologique et stratégique plus vaste : il s'agit de faire du patronat un acteur légitime dans le champ de l'éducation. Cette stratégie n'est pas nouvelle sur le fond, mais son intensité a décuplé dernièrement, se déployant tous azimuts, portée par une nébuleuse d'entreprises privées. On y trouve grosso modo trois pôles : le MEDEF lui-même, les start-ups de l'éducation (la EdTech) et les géants internationaux du numérique (les GAFAM). Tous, malgré la concurrence interne qu'ils se livrent et continueront de se livrer, ont pour objectif commun de faire de l'éducation un marché. » Médiapart 25/9/2017

Certains vont nous dire : mais vous mélangez tout, il s'agit de la réforme de l'apprentissage, pas de celle de l'enseignement professionnel public ! Soyons lucides et réalistes, c'est pour mieux nous embobiner que l'on nous dit cela. En effet, l'apprentissage est de la formation initiale, mais pas sous statut scolaire. L'apprenti signe un contrat de droit privé ; il est donc sous la responsabilité de son employeur. Au niveau V et IV, cela concerne un peu plus de 300.000 jeunes en France. En gros, la moitié de nos élèves de LP. Pas une paille. Et voilà bien un secteur concurrentiel où il y a de l'argent (hors patronat) à se partager : 8,4 milliards d'euros dont 4,2 milliards provenant de l'état (2,1) et des régions (2,1). C'est pourquoi Gattaz se mue en « liquidateur » quand il risque de perdre le morceau : *« Il faut un seul pilote dans l'avion. Quand il y en a plusieurs, cela ne marche pas. Il faut répondre aux besoins des entreprises, sans considérations sur l'aménagement du territoire ou autre bouclage financier qui polluent la démarche. » Atlantico 19 janvier 2018. Suite page 3*

Mutation / Rappel : mouvement Inter 2018

- Consultation des barèmes retenus sur SIAM : du 17 janvier 2018 au 24 janvier 2018 à 12h00 permettant aux intéressés d'en prendre connaissance et éventuellement d'en demander par écrit la correction avant la tenue du GT barème.
- GT barème : **25 janvier 2018**.
- **Important** : N'oubliez pas de nous transmettre un double de votre dossier (mouvement général et/ou spécifique) et l'accusé de réception complété et/ou modifié pour qu'on puisse vérifier votre barème avant le GT du 25 janvier 2018. **Ce document permettra aux commissaires paritaires de suivre votre dossier.**

POURQUOI CE QUI SE PASSE EST GRAVE ? / Suite

Le secteur éducatif est donc dans la tourmente, sa privatisation nous pend au nez ! L'Unesco conclut ainsi un de ses rapports en Octobre 2016 : « *L'éducation ne peut plus être entièrement financée et assurée par l'État, la question est moins de savoir si l'engagement des acteurs privés dans le secteur de l'éducation est ou non une bonne chose, que de déterminer dans quelle mesure, comment et à quelle fin l'État devrait réglementer leurs activités.* » D'où les fortes tensions ces jours-ci entre les branches pros et les régions, l'état jouant alternativement avec les unes et les autres mais dans le seul et même but : privatiser ce secteur de l'éducation en donnant une très grande responsabilité au patronat ! Et cela n'émeut pas plus que ça ! La « grande inversion » se fait sous nos yeux sidérés et on ne dirait rien ???

Car cela s'inscrit dans la logique de marchandisation et de privatisation des services publics. Ils sont mis à mal partout en Europe. Et donc qui peut imaginer une seule seconde que cela ne va pas impacter durement l'Enseignement Professionnel Public ? Prenons une seule des « réformes » envisagées : la suppression du hors quota, cette fraction de la TA destinée aux formations technologiques et professionnelles, hors apprentissage. Elle représente 23 % de la taxe d'apprentissage dont 65 % sont reversés aux niveaux V, IV et III pour un montant avoisinant les 500 millions d'euros, soit entre 15000 et 40000 euros par établissement (parfois plus). Plus vous siphonnez les rentrées d'argent, plus vous fragilisez le service public en le rendant taillable et corvéable à merci. Ainsi, dans nos LP, SEP et EREA, lorsque nos sections seront de plus en plus menacées et nos postes avec, nos rentrées d'argent de même, qu'est-ce qui s'imposera comme une évidence ? L'obligation d'ouvrir la section par apprentissage (sous la responsabilité du patronat) pour percevoir un peu d'argent afin de tourner correctement dans nos ateliers... Pas plus difficile que ça. Et à partir de là, bonjour l'inquiétude pour nos élèves, notre système éducatif et notre statut ! 60 ans d'enseignement professionnel public remis en cause, presque dans l'indifférence générale. On vous le dit, c'est grave !

Et cela mérite qu'on se mobilise tous, n'est-ce pas !

Christian Sauce

Bienvenu dans le monde de « l'excellence » !

Comme de bien entendu, si l'apprentissage est la voie de « l'excellence » (sûrement par opposition à la voie scolaire...), les exemples ne doivent pas manquer pour nous en persuader. Prenons Lactalis par exemple ! Leur campagne de recrutement est claire : « Le recours à l'apprentissage a toujours été une tendance forte chez nous car cela nous permet de transmettre efficacement les **savoir-faire de notre société.** » Pour la comptabilité, la formation doit sûrement être excellente comme l'a souligné le reportage de Cash investigation (France 2) !!! Et dans tous les domaines, c'est bien évidemment « parfait » comme pour cet apprenti métallier : « Dès le premier jour de mon contrat, on m'a demandé de couper des tôles avec une guillotine. On m'a expliqué et je me suis lancé sans rien y connaître. C'était assez dangereux. Au bout de trois mois, le patron me demande de réaliser, seul, un portail de plus de 6 mètres. A 15 ans, je m'en sentais incapable. Je n'ai pas pu le faire. Je n'avais pas les connaissances nécessaires. » (La Nouvelle République) Et il y a des milliers de témoignages de cette nature dans le bâtiment, la restauration, la mécanique... Mais vous n'en entendez jamais parler car cela dérange et ne concerne pas les enfants des « élites » du pays. Silence dans les rangs, « l'excellence » de la formation entrepreneuriale ne se discute pas ! Elle est en marche !

Le conseil national du SNUEP-FSU réuni les 18 et 19 janvier appelle à une véritable valorisation de la voie professionnelle scolaire :

« La formation professionnelle des jeunes : il y a des lycées pour ça ! »

Pour mettre en œuvre sa réforme de l'apprentissage, le gouvernement envisage des mesures qui modifieront en profondeurs les missions de service public des enseignant-es des lycées professionnels. Sa prétendue « revalorisation de la voie professionnelle » consistera essentiellement à mettre en place des dispositifs qui serviront ses objectifs en matière d'apprentissage.

Le SNUEP-FSU dénonce ces choix politiques qui ne sont, en aucun cas, pensés dans l'intérêt des jeunes. Le SNUEP-FSU exige un changement d'orientation par des mesures qui doivent avoir comme objectif d'améliorer les conditions d'accès au premier niveau de qualification pour tous les jeunes et les conditions de travail très dégradées des personnels.

Les secondes à champs professionnels et les mixages des parcours annoncés ne servent en réalité qu'à répondre aux entreprises qui ne s'engagent pas sur des contrats en 3 ans et qui exigent des jeunes plus « matures » en apprentissage.

Par ailleurs, le gouvernement menace de n'octroyer la taxe d'apprentissage qu'aux établissements qui accueillent des apprentis. Si le gouvernement met sa menace à exécution, les lycées professionnels ne fonctionneront plus à la rentrée. C'est pourquoi, le SNUEP-FSU exige des pouvoirs publics qu'ils compensent entièrement cette perte.

Les grands discours du ministre qui affichent la voie professionnelle comme sa seconde priorité ne résistent pas à l'épreuve des faits. Les moyens et les cartes des formations pour la rentrée 2018 sont d'ores-et-déjà connus et confirment que ce sont les lycées professionnels qui subiront majoritairement les suppressions de postes prévus dans le second degré. De nouvelles dégradations sont donc encore à prévoir à la rentrée prochaine. Pour une véritable valorisation de la voie professionnelle scolaire le SNUEP-FSU exige des dédoublements de toutes les classes de seconde bac pro et de première CAP.

Les lycées professionnels accueillent 700 000 élèves, soit 3 fois plus que l'apprentissage, sans sélection ni discrimination. Les élèves de lycée professionnel ont un taux d'accès au diplôme de 10 points supérieur en Bac Pro et 20 points en CAP que l'apprentissage. Si le décrochage scolaire de 10 % environ est toujours trop élevé, il est loin des 39 % de ruptures de contrats subies par les jeunes en apprentissage.

Le SNUEP-FSU s'engage dès maintenant à créer les conditions d'une mobilisation la plus unitaire possible pour contrer le projet de ce gouvernement dans sa volonté de soumettre les lycées professionnels aux exigences des organisations patronales.

Le SNUEP-FSU exige des mesures urgentes et des moyens dédiés pour améliorer les conditions de travail des enseignant-es et d'accueil des jeunes.

Climat scolaire

La Depp a publié, fin décembre 2017, une note ([Note d'information n° 17.29](#)) sur la violence scolaire ; elle constate que la violence envers les enseignants est verbale dans 80 % des cas. Elle rapporte que sur 2016-2017, un peu plus d'un incident grave pour 100 élèves a été déclaré dans les EPLE, un taux "stable depuis plusieurs années". Mais les lycées professionnels "concentrent un grand nombre d'incidents" : 25,2 incidents graves en moyenne pour 1 000 élèves, contre 6 en LEGT. Ces chiffres témoignent de la gravité de la situation dans nos établissements, alors que le souci du rectorat est de remplir les places vacantes. Nous tirons la sonnette d'alarme car les conditions de travail se dégradent de plus en plus.

Accès au 1er cycle : un appel à la grève le 1er février est lancé par l'interfédérale FSU, FO, CGT, Sud, Unef...

La FSU, FO, la CGT, SUD-Éducation, l'Unef, le SGL, Solidaires, l'UNL et l'UNL-SD appellent à la grève le 1er février pour "stopper" la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, "empêcher l'instauration de la sélection" à l'université, "conserver un baccalauréat garantissant l'accès des bachelier.es aux filières post-bac et aux établissements de leur choix" et "empêcher une réforme du bac et du lycée qui soit un outil au service de la mise en place de cette sélection". Les organisations signataires de cet appel publié jeudi 18 janvier 2018 soulignent leur attachement au "maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire" et exigent "l'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle". Elles exhortent les lycéens, étudiants, personnels des universités et des lycées à "se réunir dès maintenant en AG pour débattre des réformes".

Rétablissement d'un jour de carence dans la fonction publique : inefficace et injuste !

Depuis le 1^{er} janvier, la journée de carence est rétablie dans la fonction publique et une circulaire présentée aujourd'hui aux organisations syndicales va être publiée.

La première journée d'un congé de maladie, sous prétexte de réduire «l'absentéisme», et par souci d'une soi-disant équité avec le secteur privé, ne sera plus rémunérée.

Faut-il rappeler que le jour de carence avait été mis en place en janvier 2012 à la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy, puis supprimé en 2014 sur la demande pressante de la FSU avec l'ensemble des organisations syndicales.

Cette décision est injuste pour les agents publics. Deux tiers des salarié-e-s du secteur privé ne subissent pas de perte de salaires du fait de conventions collectives qui versent une indemnisation pour ces journées. Or, dans la Fonction publique, la perte financière pour les agents sera bien réelle !

Il est inacceptable, pour tout-e salarié-e, de subir une baisse de salaire parce que l'on est malade ! C'est une double peine intolérable.

En revanche il est urgent d'améliorer les conditions de travail et de « management » qui peuvent contribuer à une meilleure santé au travail. Nombre d'études démontrent que là où la reconnaissance du travail effectué existe, la qualité du travail s'améliore, le bien-être des salariés aussi. Par ailleurs, il est urgent aussi de mettre en place une véritable médecine du travail pour les agents.

Cette mesure va donc amputer le pouvoir d'achat des fonctionnaires pour 2018 et les années à venir : elle s'ajoute au gel du point d'indice, à la compensation non intégrale de l'augmentation de la CSG, au report des mesures de revalorisation de PPCR. La FSU reste opposée à ces mesures et demande le retrait de la journée de carence.

Elle poursuivra, avec les agents, toutes les interventions et actions nécessaires pour obtenir des mesures justes pour les agents et utiles au bon fonctionnement des services publics.

Le SNUEP-FSU organise un colloque national le 8 février :

« La formation professionnelle des jeunes : il y a des lycées pour ça ! »

Face à la “réforme de l’apprentissage” qui se met en place contre les lycées professionnels et à la prétendue “revalorisation de la voie professionnelle ” dont les premiers éléments (généralisation des 2nde à champs pro, fusion de filières...) vont encore fragiliser nos établissements, la FSU avec le SNUEP-FSU organise un colloque pour démontrer que la place des jeunes dans la formation professionnelle publique doit être renforcée – comme celle de tous les autres lycéens.



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

La FSU organise le 8 février 2018
une journée pour
**la défense et la valorisation du service
public d'enseignement professionnel**

CEDIAS - Musée Social – Salle Léon Bourgeois
5 rue Las Cases - 75007 PARIS

Face à la "transformation de la voie professionnelle scolaire" et la "réforme de l'apprentissage", lancées par le gouvernement ces dernières semaines, la FSU a décidé d'organiser un colloque pour rappeler l'importance du système de formation professionnelle et manifester notre volonté de défendre un enseignement laïc, gratuit, ouvert à toutes et tous les jeunes qui font le choix de la voie professionnelle.

Avec la FSU, le 8 février 2018,
pour la défense et la valorisation
de l'enseignement professionnel public

Snetap-FSU - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15 - 01 49 55 84 42 - snetap@snetap-fsu.fr
Snuép-FSU - 38 rue Eugène Oudiné - 75013 PARIS - 01 45 65 02 56 - snuép.national@wanadoo.fr